

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux

Boulbon, le 7 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

A 18H30

En Mairie

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire :

Jérémie BECCIU



ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2023.
- Compte-rendu des décisions municipales prises par le maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Avenant 1 – Lot 3 mobiliers, irrigation et plantations– extension du cimetière.
- Proposition de recrutement en volontariat territorial en administration.
- Recours à un contrat d'apprentissage.
- Recrutement d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire.
- Convention d'adhésion au Pôle santé, prévention et sécurité au travail, avec le CDG de la fonction publique territoriale 13 à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Contrat de bail Free Mobile les grands vallons et eysséletes.
- Acquisition d'un bâtiment 1 place Gilles Léontin et demande de subvention au Conseil Départemental des BdR.
- Convention d'Intervention Foncière avec la Safer.
- Acquisition de parcelles auprès de la safer.
- Convention de gestion en flux des droits de réservation de logements sociaux.
- Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour l'aménagement des carrières - tranche 2.
- Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour la réhabilitation du logement de la poste –tranche 2–Réaffectation dossier AC 11472.
- Présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.
- Présentation du rapport d'activités et des comptes annuels 2022 de la SPLPA (société publique locale du pays d'Arles), et PV de l'assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2023.
- Imputation de certains biens en section d'investissement.
- Fixation des tarifs des droits de place à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Approbation de la Convention Territoriale Globale de services aux familles CAF 2023-2027.
- Questions diverses.